

	<b>LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE</b>
	<b>CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023</b>
	<b>Affichée et mise en ligne le 29/03/2023</b>

L'an deux-mille-vingt-trois, le 23 mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de BREUILLET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques LYS, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 mars 2023.

**PRÉSENTS** : Jacques LYS, Stéphane BREUIL, Sylvie MAYEUR, Stéphane RANALLETTA, Jocelyne PINSON, Marie-Noëlle GROCH, Georges SACOUNE, Martine GUILLOT, François LAMARRE, Marthe RENOUT, Philippe SAINCOTILLE, Fabienne OUVRARD, Valérie BONHOMME, Sophie PERRON, Gary THAUVIN, Lyliane MEYER, René BESSON, Sophie JACQUES-ROLAND, Dominique VAUVELLE, Laurent LAMBROT.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Dany ORION (pouvoir à F. OUVRARD), Christelle JEANPERT (pouvoir à J. LYS), Norbert DESQUIENS (pouvoir à S. MAYEUR).

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Sophie PERRON

<b>Numéro délibération</b>	<b>Objet</b>	<b>Sens du vote</b>
1 / CM 23-03-2023	<i>Intercommunalité</i> – GEPU : révision libre des attributions de compensation : création attribution de compensation investissement.	Approuvée
2 / CM 23-03-2023	<i>Intercommunalité</i> – Schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement – Pilier 1 : Alimentation d'un observatoire partagé et Pilier 3 : Politique d'information jeunesse – Convention de partenariat.	Approuvée
3 / CM 23-03-2023	<i>Affaires générales</i> – Modification de la composition des commissions municipales.	Approuvée
4 / CM 23-03-2023	<i>Voirie</i> – Approbation du règlement de voirie.	Approuvée
5 / CM 23-03-2023	<i>Finances</i> – Attribution des subventions aux associations – Année 2023.	Approuvée
6 / CM 23-03-2023	<i>Finances</i> – Rénovation thermique de l'école : demande de subvention au titre du « Fonds Vert » 2023.	Approuvée
7 / CM 23-03-2023	<i>Finances</i> – Appareils de fitness : demande de subvention.	Approuvée
8 / CM 23-03-2023	<i>Finances</i> – Vote du taux d'imposition 2023 de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	Approuvée